

4.00 crédits	0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------

Enseignants	Longrée Françoise (coordinateur(trice)) ;Temmerman Tanja (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'objectif de ce cours est de faire progresser les étudiant.e.s afin de les amener à un niveau B1(+) défini par le Cadre européen commun de Référence pour les Langues. En gros, ceci signifie que l'étudiant.e soit capable à la fin de l'année de communiquer oralement et par écrit à l'aide de phrases simples, mais de façon claire, le contenu du message étant globalement compréhensible.</p> <p>Les cours interactifs ainsi que les préparations à domicile (home assignments) aideront les étudiant.e.s à maîtriser la langue au niveau du lexique et des structures de base en communication. Différentes compétences seront stimulées : l'expression orale et écrite, et la compréhension de l'anglais parlé et écrit.</p> <p>Le cours est ouvert à tout.e.s, même si un niveau A2 est recommandé pour pouvoir participer de façon pertinente.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Il est très important de noter qu'il s'agit d'un cours basé sur l'évaluation permanente pendant toute l'année: l'étudiant.e doit être le plus actif/ve possible pendant les cours interactifs. Sa participation, son implication régulière, sa connaissance du vocabulaire, maîtrise des exercices oraux, etc., seront en effet évaluées pendant toute l'année. Les préparations (<i>home assignments</i>) demandées par le/la professeur.e doivent être faites minutieusement. Elles font l'objet de tests réguliers pris en compte dans l'évaluation finale. Il n'y a pas d'examen en session de janvier, ni en session de juin. La cote est déterminée par différentes épreuves orales et écrites, ainsi que l'évaluation continue, organisées pendant toute l'année (avec des examens organisés hors session).</p> <p>- Partie orale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation permanente : participation/implication, devoirs, préparations, ... (Q1 et Q2)</li> <li>• The News Panel (examen oral en groupe, hors session, fin du Q1)</li> <li>• Le langage persuasif (à utiliser dans une présentation, examen oral en groupe, hors session, fin du Q2)</li> </ul> <p>- Partie écrite</p> <p>Grammaire de base (en auto-apprentissage), vocabulaire, expression écrite, compréhension à l'audition et à la lecture.</p> <p>L'évaluation écrite est basée sur l'évaluation permanente (<i>home assignments</i>) et quatre tests récapitulatifs (en novembre, décembre, mars et mai).</p> <p>Répartition de la cote des tests écrits récapitulatifs: la grammaire de base intervient pour +/- 55-60%, le vocabulaire, l'expression écrite et la compréhension à l'audition et à la lecture pour +/- 40-45%.</p> <p>- Pondération Q1-Q2</p> <p>Le résultat final est obtenu par l'addition des notes Q1 (40%) et Q2 (60%):</p> <p>Q1 : 40%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- examen oral en décembre (hors session) : The News Panel (en groupe, note individuelle) = 10%</li> <li>- tests écrits = 30% (test de novembre = 10%, examen de décembre (examen hors session) = 20%)</li> </ul> <p>Une cote égale ou supérieure à 10/20 vaut dispense de cette matière pour toute l'année. L'étudiant.e n'ayant pas réussi les tests et examens du Q1 aura l'obligation de repasser ce Q1 au mois de mai (examen de rattrapage hors session)/septembre (en session).</p> <p>Q2 : 60%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluation permanente pendant toute l'année : participation/implication, devoirs, préparations (écrit et/ou oral) = 10%</li> <li>- examen oral en mai (hors session): le langage persuasif (à utiliser dans une présentation, en groupe, note individuelle) = 20%</li> <li>- tests écrits = 30% (test de mars = 10%, examen de mai (examen hors session) = 20%)</li> </ul> <p>Une cote égale ou supérieure à 10/20 vaut dispense de cette matière pour l'année.</p> <p>A la fin de l'année, à la session de juin, l'étudiant.e obtient une seule cote pour la totalité de l'année selon la répartition décrite ci-dessus.</p> <p>Si l'étudiant.e n'a pas obtenu une cote globale satisfaisante en juin (minimum 10/20), il.elle devra représenter en août (en session) la ou les partie(s) non réussie(s) (soit Q1 / soit Q2 / soit Q1+Q2). Si l'étudiant.e veut savoir quelle(s) partie(s) de ses examens d'anglais il.elle doit repasser en août, il.elle doit contacter le/la professeur pendant la <i>consultations des copies</i> en juillet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absences à un ou plusieurs examens écrits et oraux</li> </ul> <p>Tous les examens oraux et écrits doivent avoir été présentés.</p> <p>Les tests/examens auxquels un.e étudiant.e a été absent.e doivent être représentés à la session suivante. Il n'y a pas de rattrapage pendant la session.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens de rattrapage</li> </ul> <p>Examens de rattrapage organisés en mai (hors session) / septembre (en session) : même pondération des notes, mais l'évaluation continue n'intervient plus.</p> <p><b>Utilisation des intelligences artificielles génératives (ou tout autre outil en ligne, comme par. ex. des traducteurs, des outils de vérification de l'orthographe et de la grammaire, ...)</b></p> <p>Si l'étudiant.e choisit d'utiliser une ou plusieurs IA (ou tout autre outil en ligne), il ou elle est tenu.e d'indiquer systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet de cette utilisation, par ex. en notes de bas de page. L'étudiant.e précisera si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour l'amélioration ou la correction de celui-ci. Par ailleurs, l'étudiant.e mentionnera quelle IA a été utilisée (ChatGPT, Bing, Bard, Chatsonic...) et la date à laquelle il ou elle en a fait usage. Ces sources d'information seront systématiquement citées dans le respect des normes de référencement bibliographique indiquées par le ou la titulaire du cours. L'étudiant.e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.</p> <p>Afin d'assurer que la production écrite de l'étudiant.e est personnelle, des critères tels que l'originalité, l'esprit critique, la créativité et l'illustration par des exemples (par ex. issus de sa propre expérience) seront pris en compte.</p> <p>Tout comportement, de la part de l'étudiant.e, qui empêche ou tente d'empêcher, en tout ou en partie, une évaluation correcte de ses connaissances, aptitudes et/ou compétences sera considéré comme une irrégularité qui pourrait entraîner des sanctions.</p>
--	---

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>ANGL1191 – Q1 (15h)  ANGL1191 – Q2 (15h)  *Cours interactif: approche communicative et interactive.  Il y a une heure de cours d'anglais obligatoire par semaine, complétée par un monitorat de grammaire facultatif d'une heure par semaine.  L'heure de cours (interactif) est essentiellement dévolue aux activités d'expression orale et écrite et des exercices d'audition, axés sur les situations de la vie de tous les jours (anglais utilitaire) et le monde du travail.  L'heure de monitorat est vivement recommandée à tous les étudiants connaissant des problèmes en grammaire anglaise de base (et souhaitant des explications et des exercices complémentaires en grammaire anglaise sous la conduite d'un professeur). Un test est organisé au premier cours (Q1 et Q2) permettant de connaître son niveau.  Les étudiants forts en anglais peuvent être dispensés du cours d'anglais après réussite d'un test dispensatoire avec au moins 16/20. Le test dispensatoire est organisé en ligne via la plateforme ELAO en septembre. Ce test confirmera (ou non) le niveau d'anglais de l'étudiant et permettra de le dispenser. Les étudiants obtenant une note suffisante au test ELAO (au moins niveau général B1(75) en 40 minutes) peuvent être dispensés du cours d'anglais. Le test est organisé une seule fois, au début de l'année académique. Les modalités concernant l'inscription au test dispensatoire seront publiées sur le site web de l'université.</p>
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours interactifs sur la communication de base en anglais.</li> <li>- Révision de la grammaire de base (auto-apprentissage).</li> </ul> <p>Un monitorat de Grammaire est organisé 1h/semaine (facultatif au Q1, mais obligatoire au Q2 (si l'examen de décembre est noté avec moins de 10/20)).</p> <p>Travail sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La socialisation</li> <li>- La prononciation</li> <li>- Comprendre et dire des nombres</li> <li>- Comment utiliser les bonnes structures au téléphone</li> <li>- Comment écrire un courriel professionnel</li> <li>- Des verbes à particules (<i>phrasal verbs</i>)</li> <li>- Des faux amis (<i>false friends</i>)</li> <li>- Des mots liens (<i>connectives</i>)</li> <li>- Le langage persuasif (à utiliser dans des présentations)</li> <li>- Le monde du travail (niveau basique : décrire une société et des métiers, vocabulaire commercial de base)</li> <li>- Finance</li> <li>- ...</li> </ul>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Page Moodle pour le cours</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Un niveau A2 est recommandé pour pouvoir participer de façon pertinente.  Il est impératif que les étudiants consultent Moodle au moins une fois par semaine et qu'ils lisent TOUTES les annonces.  La participation aux cours interactifs est obligatoire.  Sont autorisées: 3 absences non justifiées pour l'année.  Toutefois, si une épreuve orale ou écrite a lieu pendant ces absences, la cote sera de 0 (0A) pour ce test si l'absence est non-motivée (certificat médical ou motif sérieux (<i>force majeure</i>)).  Au-delà de ces trois absences, chaque nouvelle absence sera justifiée par un certificat médical ou une excuse écrite solide dûment étayée. En absence de justification valable, toute absence supplémentaire sera pénalisée dans la cote d'évaluation permanente (10%) de juin (Q2).</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPB</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGB1BA	4		
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-anglais)	ECAB1BA	4		
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-néerlandais-anglais)	ECTB1BA	4		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGB1BA	4		
Bachelier : ingénieur de gestion (français-anglais)	INAB1BA	4		
Bachelier : ingénieur de gestion (français-néerlandais-anglais)	INTB1BA	4		